

DECRET D/2015/.....018/PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES AU MINISTERE DE
L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,
DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution,

Vu la Loi L/2001/029/an du 31 Décembre 2001, portant Principes Fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des Services Publics

Vu le décret D/2014/019/PRG/SGG du 18 Janvier 2014, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Vu le Décret D/2014/ 111 /PRG/SGG du 27 Mai 2014, portant attributions et organisation du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail

DECRETE

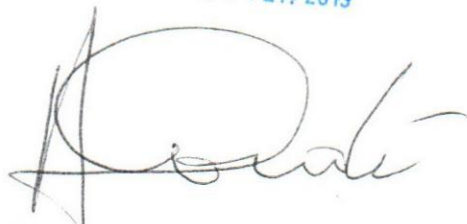
Article 1^{er} : Les cadres dont les Prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. **Directeur Général de l'Office National de la Formation et du Perfectionnement Professionnel**,
Monsieur Lucien Beindou Guilao, Economiste.
2. **Directrice Générale Adjointe de l'Office National de la Formation et du Perfectionnement Professionnel**, Mme KEITA Fatoumata CHERIF, Mle 262758 Y, H/A. Juriste.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry le

16 FEV. 2015



PROFESSEUR ALPHA CONDE